



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 04114

Numéro SIREN : 652 041 146

Nom ou dénomination : FERCO

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2013 sous le numéro de dépôt 35881



1303591501

DATE DEPOT : 2013-04-16

NUMERO DE DEPOT : 2013R035881

N° GESTION : 1965B04114

N° SIREN : 652041146

DENOMINATION : FERCO

ADRESSE : 150 BLD MASSENA 75013 PARIS

DATE D'ACTE : 2012/06/29

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT
CHANGEMENT DE PRESIDENT

FERCO
SAS au capital de 210.000 €
Siège social : 150, Boulevard Masséna
75013 - PARIS

65 Bk 114
PV du Comité de
Surveillance 28/06/12,
C2 + C2 du Comité
de Surveillance

652 041 146 RCS Paris

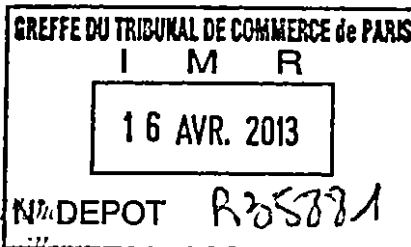
**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
COMITE DE SURVEILLANCE DU 29 JUIN 2012**

L'an deux mille douze,
Le vendredi vingt neuf juin,
A 17 heures

Les membres du Comité de Surveillance de la société FERCO se sont réunis sur convocation verbale du Président.

Sont présents :

- Monsieur Daniel FORESTIER, *Président,*
- Monsieur Maurice ABIDH, *membre du Comité de Surveillance,*
- Monsieur Olivier DURAND, *membre du Comité de Surveillance,*
- Monsieur Jean-Christophe FORESTIER, *membre du Comité de Surveillance,*



La totalité des membres du Comité de Surveillance étant présents, le Comité peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire
- Fixation des pouvoirs et rémunération du président

**NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU COMITE DE
SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT, DEMISSIONNAIRE**

Monsieur Daniel FORESTIER expose au Comité qu'il entend renoncer à son mandat de Président du Comité de Surveillance de la Société et lui fournit les raisons de sa décision.

Il demande enfin à être déchargé de ses fonctions de Président.

Puis, il demande au Comité de pourvoir à son remplacement.

Le Comité prend alors acte de la démission de Monsieur Daniel FORESTIER et, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Président et ce pour une durée illimitée :

20
11/5
D

SECRET
M M I
[]
SECRET

- La société DAF CONSEILS
SARL au capital de 94.950 Euros
Dont le siège social est au 103, avenue Raspail
94250 - GENTILLY
Immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 504 901 042

Le Président représentera le Comité de Surveillance dont il organisera et dirigera les travaux.


La société DAF CONSEILS, représentée par Mr Daniel FORESTIER déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

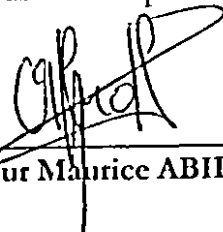
REMUNERATION DU PRESIDENT

Le Comité décide, à l'unanimité, que la société DAF CONSEILS, Président, percevra une rémunération fixe annuelle de 73.200 Euros à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2012.


o3 80

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du Comité de Surveillance présents.


Monsieur Daniel FORESTIER


Monsieur Maurice ABIDH


Monsieur Olivier DURAND


Monsieur Jean-Christophe FORESTIER

Société DAF CONSEILS
Représentée par Mr Daniel FORESTIER
« Bon pour acceptation des fonctions
de Président »

*Bon pour acceptation des fonctions
de Président*